

Avignon, le 26 août 2020

**Monsieur Le Président du Département du Vaucluse**  
**Hôtel du Département**  
**Rue Viala**  
**CS 60516**  
**84909 Avignon cedex 9**

Objet : préavis de grève reconductible de 0 à 24 heures du mardi 1<sup>er</sup> septembre 2020 au mercredi 21 octobre 2020 inclus pour l'ensemble des personnels de la collectivité.

Monsieur le Président,

Le monde d'après promis par le Président Macron, un monde d'égalité, de justice, de paix ressemble étrangement au monde d'avant le confinement. Le gouvernement a été changé mais la politique annoncée par le Président Macron et le Premier Ministre Castex reste identique. Il n'y a aucune remise en cause de leur politique de casse des services de santé et de la protection sociale. Ils n'ont en effet aucun intérêt à ce qu'il en soit autrement, pour drainer les richesses du travail vers les tenants de la finance !

Alors que la crise sanitaire n'est toujours pas terminée, les discours à tonalité sociale de mars dernier ont donc vite été oubliés et le gouvernement et les dirigeants renouent prestement avec les pratiques d'avant. Oublié.e.s les nombreux.euses agent.e.s qui sont par leurs missions parmi les premiers de corvée.

Les politiques restent donc inchangées. Pour preuve, la création de ce nouveau **ministère « de la transformation et de la fonction publiques »** qui sacralise la loi portant transformation de la Fonction publique (LTFP), outil de casse du statut général des fonctionnaires, de nos garanties individuelles et collectives et des missions de service public ! Les nombreux décrets d'application de la LTFP parus durant la saison estivale dénotent d'une accélération dans la destruction de notre bien commun. Le projet de loi Décentralisation - Différenciation - Déconcentration, dite loi 3D, n'en est que la suite logique.

Pour preuve également, le grand retour de la **réforme des retraites à points**, assortie de la suppression promise des régimes spéciaux, reportée en 2021. Il est prévu que le montant global des pensions ne dépasse pas 13% du PIB sur lequel sera indexé le fameux point : l'écroulement des pensions est prévisible quand on sait que nous vivons cette année une chute de 14% sur le deuxième trimestre !? Nous avons un des meilleurs principes de système de retraite au monde, basé sur le salaire différé et la solidarité intergénérationnelle. Pourtant, le Président de la République a décidé de l'anéantir au nom du marché. Au contraire, la protection sociale, la retraite, la santé, sont des investissements qu'il faut développer. Nous considérons que notre système actuel doit être amélioré, il est nécessaire d'en renforcer les fondements. Sur les retraites, le préalable reste donc d'une brûlante actualité : c'est l'abandon de la réforme des retraites que nous revendiquons et le maintien de notre caisse des agents des collectivités locales, la CNRACL.

# Syndicat Départemental Cgt des personnels actifs et retraités du Département du Vaucluse

Face au Président Macron et à ce gouvernement Castex, à ces politiques néfastes, destructrices, les luttes menées depuis des mois par les professions visibles ou invisibles, qu'ils et elles soient soignant-es, personnels affectés dans les écoles, agent·e-s territoriaux, éboueurs·euses etc. sont donc elles aussi pleinement d'actualité et justifiées. La Fédération CGT des Services publics reste déterminée dans la période actuelle ; et avec les agents et salariés du champ fédéral, nous portons les revendications suivantes :

- **Le dégel immédiat du point d'indice de la Fonction publique et l'augmentation des salaires du public et du privé sur la base du SMIC à 1 800 €, des pensions et des minimas sociaux ;**
- **L'abrogation de la Loi dite de « transformation de la Fonction publique » et l'abandon du projet de loi dite 3D ;**
- Le rétablissement de l'Impôt Sur la Fortune et une contribution accrue du capital au financement des services publics ;
- L'arrêt des suppressions de postes et fermetures des services publics, la réouverture de services publics et sociaux de proximité pour répondre aux besoins des populations dans une organisation équilibrée et écologiquement responsable des territoires, qui passe notamment par un développement du transport ferroviaire, le réengagement financier de l'État dans le financement des services publics ;
- **Le recrutement massif d'emplois statutaires et l'ouverture de postes nécessaires, à l'opposé des régressions contenues dans le plan Action Publique 2022 ;**
- L'arrêt de tout processus d'augmentation du temps de travail et sa réduction à 32h par semaine ;
- **La sauvegarde et le développement de notre système de protection sociale et de notre système de retraite, et le retrait du projet de système par points et d'allongement de la durée de cotisation voulu par le gouvernement ;**
- Un aménagement équilibré du territoire qui passe par la lutte contre la concentration de l'activité sur les métropoles, véritables « territoires entreprises » au seul service des grands groupes donneurs d'ordres et de leurs actionnaires, par le maintien des départements et des compétences communales, et par le réengagement financier de l'État à hauteur des besoins exprimés ;
- Le maintien et le développement des libertés syndicales et démocratiques, dont le droit constitutionnel de grève ;
- Le respect plein et entier de la démocratie sociale, du syndicalisme, de son rôle de représentation des agents et de ses moyens de fonctionnement et d'intervention (Comité technique et CHSCT).

Au Département du Vaucluse, sur le plan local, nous portons également l'exigence de :

- **La mise en œuvre d'une étude d'impact sur les conditions de travail des agents dans toutes les Directions de l'ensemble des réorganisations et de la mise en place du télétravail, qui découlent des mesures du PCA et du PRA ;**
- **Une prise en compte de la situation réelle de travail des personnels et de leur mobilisation pendant les périodes de confinement ;**

# Syndicat Départemental Cgt des personnels actifs et retraités du Département du Vaucluse

- **Du respect des obligations statutaires toujours en vigueur notamment par la mise en œuvre d'étude d'impact sur les conditions de travail des agents dans le cadre de la réorganisation de grande ampleur des pôles, directions et services et dans l'attente la suspension de cette réorganisation ;**
- **Des moyens humains et financiers nécessaires, à hauteur des besoins du public et des enfants à protéger, afin de garantir à la fois, le maintien d'un dispositif de qualité et la mise en œuvre à égalité de droit des missions de service public, dont celui de la Protection de l'Enfance ;**
- De l'arrêt des remises en cause des budgets, le maintien de tous les emplois et des capacités d'accueil et de placement de toutes les associations et des établissements publics ;
- De l'arrêt d'une gestion des postes éclatée et morcelée par pôles, mettant en concurrence les directions entre elles ;
- **Du remplacement sans délais des agents absents et partant à la retraite ;**
- **La création d'emplois statutaires dans tous les services qui en ont besoin et l'arrêt de l'ouverture à des privatisations des missions d'entretien dans les collèges ;**
- Du respect des obligations statutaires imposées par la loi en termes d'Instances représentatives du personnel et l'arrêt des manœuvres qui constituent une entrave à leur exercice ;
- **L'intervention d'un agent de sécurité sur l'EDeS de Graille à Carpentras, le maintien de l'intervention sur les EDeS de Lassone à Carpentras, d'Avignon Centre Ville-Est, d'Avignon Sud et d'Avignon Ouest sans limitation de durée et l'intégration de ces personnels dans les effectifs de la collectivité et le statut de la Fonction Publique Territoriale ;**
- L'accès de ces agents à des formations permettant de faire évoluer les fonctions de ces postes sur des logiques autres que strictement sécuritaires ;
- L'arrêt d'une organisation de travail tournante de ces agents sur les sites concernés et la stabilisation de leur affectation dans un établissement, comme membre à part entière du collectif de travail de cet établissement ;
- **Des moyens humains, à hauteur des besoins des personnes et des enfants handicapés, notamment des postes de titulaires à la MDPH et de la prise en compte de l'expertise des agents de la MDPH dans toutes nouvelles mises en œuvre d'organisation du travail et de procédures ;**
- La prise en compte égalitaire des vœux des agents pour les affectations sur les nouveaux postes ou postes vacants, au plus près de leur résidence administrative, y compris pour les personnels d'encadrement ;
- De l'arrêt des procédures d'entretien professionnel mises en œuvre dans le cadre du RIFSEEP, permettant au cadre hiérarchique direct une individualisation de la fiche de poste de chaque agent ;
- **De la mise en place de ratios à 100% pour les 3 catégories relatifs à l'avancement de grade ;**
- Du respect des droits individuels à congés et du droit du choix au temps libre, et donc du retrait de la disposition pour 2020 de fermetures des services et de soustraction de trois jours de congés annuels...

Dans la période actuelle, afin de permettre aux agents, le cas échéant après extinction de toutes les autres voies possibles, de se mettre en grève, pour défendre leurs intérêts, porter leurs revendications et

# Syndicat Départemental Cgt des personnels actifs et retraités du Département du Vaucluse

de prendre des décisions d'action, notre organisation syndicale dépose un préavis de grève de 0 h à 24 h pour les journées des 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30 septembre 2020 et des 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20 et 21 octobre 2020 pour l'ensemble des personnels de la collectivité.

Notre syndicat se tient à disposition pour être reçu dans le cadre de ce préavis, afin de porter les revendications des personnels.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de notre meilleure considération.

**Annabelle Pascal**



**Secrétaire Générale**